

---

## Loto-Québec – L’entente est rejetée et la grève reprend le 10 septembre

### Description

#### Info-Négo | Loto-Québec – Volume 4 no 16 – 30 août 2022

#### L’entente est rejetée et la grève reprend le 10 septembre

**Québec, le 30 août 2022** — L’entente de principe intervenue entre Loto-Québec et son personnel professionnel membre du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) a été rejetée à 72 % par les membres (taux de participation de 95 %).

Réunis ce matin, les membres du comité d’unité d’accréditation de Loto-Québec se sont donc prononcés en faveur d’un nouveau recours à la grève dans l’espoir de relancer les discussions avec l’employeur. La grève d’une durée illimitée sera effective à compter du 10 septembre prochain afin de respecter le délai obligatoire après l’avis à l’employeur. Une « pause rouge » sera également organisée cet après-midi et vous êtes invités à demeurer alertes quant aux informations qui vous seront transmises dans les prochains jours.

D’ici là, vous devez poursuivre votre travail normalement. Votre comité de négociation vous invite toutefois à utiliser les fonds d’écran qui vous ont été envoyés lors des réunions avec les représentants de l’employeur.

#### Problèmes informatiques

Comme vous le savez, des problèmes informatiques ont retardé le déroulement du vote électronique. Cette situation est attribuable à une problématique chez le fournisseur externe (Courrielleur) responsable de l’envoi des jetons et la situation a été réglée à 17h. Bien que l’envoi ait été retardé, tous les membres ont reçu leur jeton et ont pu se prononcer s’ils le désiraient. L’intégrité des résultats du vote n’a jamais été compromise.

#### Votre comité de négociation

Gervais Hudon  
Stéphanie Lopez  
François Dupont  
Benoît Laliberté, conseiller à la négociation  
Guillaume Bouvrette, responsable politique

---

### Categorie

1. Info-Négo

**date créée**

30 Août 2022